**CONTRAT D’ENGAGEMENT AU DISPOSITIF**

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part du tuteur du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

**Concernant la ponctualité :**

* J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
* Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

**Concernant la périodicité de l'activité :**

* L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur des ½ journées de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure.

**Concernant la réalisation du chantier :**

* Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés (chaussures fermées type chaussures de randonnées, pas de chaussures en toile, vêtements qui ne craignent rien). La commune fournit les gants et un gilet haute visibilité.
* Recevant une gratification pour une tâche d’intérêt général à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, **l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers.** La commune décline toute responsabilité en cas de casse, vol ou perte du téléphone ou de tout autre effet personnel.

**Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers :**

* Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
* Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
* Je reste poli avec mon entourage, c'est à dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants et tout public rencontré à l'occasion du chantier.
* Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
* Je remets à l'encadrant à la fin du chantier l’ensemble des équipements fournis.

**Sanctions appliquées entrainées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus -** Une convocation en mairie pour un entretien avec les élus.

* Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».
* Retenue sur gratification du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel mon comportement n'a pas été adapté.

**Gratification du chantier :**

* Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraine le versement d'une gratification. Celle-ci est fixée à 15 € par ½ journée et sera versée par virement bancaire sur un compte au nom du participant dans le mois suivant le chantier.

**J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.**

Fait à Fressines, le .......... / ......... / 2023

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom & prénom du jeune :**  ..............................................................................  **Signature *(précédée de la mention « Lu et approuvé »)*** |  | **Nom & prénom du représentant légal :**  ................................................................................  **Signature *(précédée de la mention « Lu et approuvé »)*** |